

INDEX ALPHABÉTIQUE

	N° Fiche
A	
Absence de cotisations	C62
Absence du retraité	B100-C100
	C160.2
Accidents de travail	C120.1
Acquisition de points TC (chômage indemnisé)	C123.3
Activité salariée simultanée régime général/régime spécial	C21
Activité partielle	D80
Accords	
■ ASF-AGFF	D30
■ cotisation vieillesse	A20
■ du 25 avril 1996	D10
■ du 8 décembre 1961	B10-B20
■ du 23 décembre 1996	D30.1
■ du 4 février 1983	D30
■ du 10 février 2001	D21
■ du 20 juin 2003	D30.2
■ du 1 ^{er} septembre 1990	D30
■ du 3 septembre 2002	D30.2
■ du 13 novembre 2003	D50
Accord	
■ employeur-salarié	A20
■ licenciement collectif pour motif économique	A20
Adhésion	
■ de l'entreprise	B25-C40
■ des entreprises nouvelles	C40
Affectation	
■ géographique ARRCO	B21
■ géographique dans les DOM	B22
■ géographique région parisienne	B21.1
Affiliation	C60.1
■ AVPF (assurance vieillesse des parents au foyer)	A22.2
■ des salariés détachés en France	B20.1
■ rétroactive à l'assurance vieillesse	A78
■ rétroactive des services accomplis dans les écoles des armées	A78.1

Âge	
■ de début d'activité	A102
■ de fin d'attribution	C120.1
■ de la retraite	A50-B80-C150-E31
	G21-G81
■ limite	C121
Agents	
■ des organisations internationales	A72.1
■ non titulaires	E10
■ titulaires à temps non complet	E10
■ titulaires sans droit à pension (TSD)	E10
AGESSA	G110
AGFF	B83
Aide	
■ de l'État en faveur des rapatriés	A74
■ en faveur des conjoints survivants des rapatriés harkis	A74.4
■ familial agricole	A60.1
Ajournement des retraites	B82
Algérie	C21-C50
Alignement des taux	B32
Allocations	
■ chômeurs âgés	B63
■ conventionnelle de solidarité	C124
■ d'attente	F32.1
■ d'enfant à charge	F32
■ de réversion	B110
■ de solidarité aux personnes âgées	H10
■ de transition professionnelle	C124.3
■ d'un montant minimale	C160.1-C160.6
■ d'orphelin	B112
■ équivalent retraite	B64.2-C124.3
■ FNE	C124.1
■ parentale d'éducation	A22.1
■ spéciale	F32.1
Ancien système de retraite	B120
Anciens bénéficiaires du RMI	C123.4
Anciens combattants et prisonniers de guerre	A61.1

Anciens déportés ou internés	A61.2
Anciens régimes spéciaux	F19
Anciens titulaires de l'allocation de solidarité spécifique	C124.3
Anifom	A74.1
Années d'études supérieures	G13.3
Annexe à l'accord du 10 février 2001	D22
Annuités manquantes	G13.3
Anticipation de l'âge de la retraite	B81
APEC	C101
Apprentis	B40.4
APR	A75.3
Architectes	G91
Arrêté relatif au calcul des cotisations arriérées	A20.7
Artisans	
■ régime de base	G10
■ régime de retraite complémentaire	G20
Artistes de spectacles	A20.2
ARPE	B64-C124.1
ARRCO	B10
Artistes	A20.2-G110
ASS	B63.2
Assiette(s)	
■ de cotisations	B40-C61-C70 E20-G11-G20 G31-G41-G101
■ forfaitaires	B40.1-G80
■ minimum	G11-G31
■ maximum	C112.1-G11-G31
■ particulières	C72
Associé unique d'EURL	G30
Association pour l'emploi des cadres (APEC)	C101
Assujettissement à la CSG - CRDS - Assurance maladie	A111-A113 C160.4
Assurance	
■ vieillesse des parents au foyer (AVPF)	A22.2
■ volontaire	A30-G12-G82
■ volontaire des expatriés	A31
■ volontaire vieillesse	A30
■ volontaire vieillesse des rapatriés	A74

Assuré	
■ décédé déjà titulaire d'une pension vieillesse	A171
■ décédé de nationalité française née à l'étranger	A170.2
■ décédé non titulaire d'une pension vieillesse	A171
■ présumé absent	A164
■ turcs - grecs	A151
Attestation d'indemnisation	C123
Augmentation	
■ de la durée d'assurance carrière	A62
■ du salaire de référence	C123
Auxiliaires médicaux	G92
Avantages familiaux	F21.1
Avantages complémentaires	A90
	G32.6
Avocats	G100
Avenant n° 48 du 18/06/98	D40
AVPF	A22

B

Banque de France	F10
Barème (s)	
■ de rachat des périodes d'apprentissage	A20.6
■ de rachat professions libérales	G80.3
■ des cotisations assurance volontaire-vieillesse	A30.2
■ des rachats par trimestre	A72.6
■ des rachats des années d'étude	A73.6
Base de calcul des points	C123.2
Bénéficiaires	C60-C120
■ de l'assurance volontaire expatrié	A31
■ du financement par un tiers de l'AVPF	A22
Bonification	
■ parentale	E42
■ pour enfants	F21.1

C

Cadres

- à temps partiel C73
- exonérés de leurs cotisations personnelles C92
- supérieurs C61
- supérieurs non cotisants C61

Caisses d'Épargne B23.1

Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV) A10

Caisse de Retraite des Marins (CRM) F18

Calcul

- de la cotisation vieillesse A20
 - de la pension C30-F21
 - de la pension (professions libérales) G80.4
 - de la pension vieillesse A50-A51
 - de la pension de réversion A171
 - de la retraite A100.7-B50-B51
 - G21-G32
 - G102-G110
 - de la retraite des artisans G21
 - des cotisations C101-C121.1
 - des droits à la retraite - Régime unique C123.2
 - des points C122-C126-E40
 - des points gratuits AGIRC C122.2
 - des points chômage C123
 - du capital unique C160.2
 - du salaire annuel moyen A52
 - du taux de pension A62
 - et âge de la retraite E30
 - pour les polypensionnés A190
- Cancava G10
- Capital décès E63
- CARCDSF G93
- CARMF G95
- CARPIMKO G92
- Carrière A60-A62
- CAVAMAC G90
- CAVIMAC (Ministre des cultes) F11

CAVOM	G77.1
CAVP	G95.2
Cessation d'activité	A100.8-C171-G34
	G50-G110.1
■ des terres des exploitants agricoles	G120.1
■ progressive d'activité	F21.3
CFE vieillesse	A31
Champ	
■ d'application	C20-F20
■ d'application professionnel	A130-B20-C21
■ d'application territorial	B20-C21
Changement	
■ d'institution	B30-C41
■ d'activité	B30.1
■ de catégorie AGIRC ou changement d'employeur	C93.1
Chirurgiens - dentistes	G93
Choix de l'institution	B32
■ Chômage	
■ État	C126
■ involontaire	A75.2
■ partiel	B63
■ UNEDIC	C162
Chômeurs indemnisés par l'État	B63.2
CICAS : Centre d'Information de conseil et Accueil des Salariés	B96
CIPAV	G91
Circulaire AGIRC-ARRCO 2005-10-DRE sur les changements d'institutions	B33
Circulaire CNAV n° 2002-4 du 25 janvier 2002 sur les critères d'assujettissement	
CSG-CRDS	A113
Circulaire CNAV n° 2005-21 du 17 mai 2005 sur la majoration pour enfant handicapé	A76.4
Circulaire CNAV n° 2005-30 du 4 juillet 2005 sur le minimum contributif	A82.2
Circulaire CNAV n° 2007-2 du 8 janvier 2007 sur la durée prise en compte pour les pensions	A54
Circulaire CNAV n° 2007-5 du 16 janvier 2007	A82.2
Circulaire CNAV n° 2007-19 du 20 février 2007	A54

Circulaire CNAV n° 2007-3 du 8 janvier 2007	A54
Circulaire CNAV n° 2007-29 du 30 avril 2007	A75.8
Circulaire CNAV n° 2007-34 du 30 avril 2007	A145
Circulaire DSS/5B n° 2006-36 du 24 janvier 2006 relative aux modalités d'application du 5 ^e alinéa de l'article L. 242-1 du Code de la Sécurité sociale	B43
Circulaire DSS/3A/2008/17 du 17 janvier 2008-07-04	A20.10
Circulaire commune 2008 - 7 - DRE	D52
CNAV	A10
CNAVPL : organisation du régime	G80
CNBF	G100
Codes opérations	A40
Coefficient(s)	
■ applicable dans le cadre de l'ASF	B84
■ d'abattement	E32
■ de revalorisation des salaires	A53
Commerçants et industriels - régime de base	G30
Commerçants et industriels - régime complémentaire	G40
Commissaires aux comptes	G94
Commission paritaire	C20
Compétences	
■ catégorielles	C40
■ territoriales	B22
Concordance des dates d'effet	C160.2
Concours scientifique des fonctionnaires	B40.8-C62
Conditions	
■ d'affiliation	C50.1
■ d'application	C151
■ d'attribution	A101-B113
■ de liquidation	E32
■ d'ouverture du droit à l'allocation de solidarité des personnes âgées	H10
■ d'ouverture et inscription des droits	C121-C123.2
■ de rachat	A72.1-A73.1
■ de ressources pour l'allocation de solidarité des personnes âgées	H10
■ de ressources pour la réversion	A170.1
Conducteurs routiers	B66.1
Congé	
■ de conversion	B65
■ de présence parentale	B40.1-C72

■ de reclassement	A75.4.1
■ de solidarité familiale	B40.1-C72
■ individuel de formation	C72
■ parental	A76.2
■ parental d'éducation	B40.1-C72
■ pour créateurs d'entreprise	C72
Conjoint	
■ à charge	F32
■ collaborateur	G12-G33.1
	G120
Conseil d'Administration de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse	A10
Constitution	
■ du dossier de liquidation de retraite	A41
■ du dossier retraite	B93
Contestations sur cotisations ou salaires	A40.1
Contrats	
■ de volontariat associatif (assiette de cotisations)	B40.8-C62
■ d'appui au projet d'entreprise	B40.8-C62
Contribution	
■ Exceptionnelle Temporaire (CET)	C92
■ patronale(s) à l'ARRCO-AGIRC	C81-B43
■ pour le Remboursement de la Dette Sociale (CRDS)	A112-B102
	C160.5-E52
■ Sociale Généralisée (CSG)	A111-B102
	C160.4-E52
Convention FNE d'aide au passage à mi-temps	C124.1
Convention collective du 14 mars 1947	C20
Conversion des points ancien régime en points ARRCO	B50
Coordination	
Cotisation (s)	B40-C101-G11
	G11-G20-G31
	G41-G101

■ APEC	C101
■ ARRCO des cadres sur la tranche B	B45
■ arriérées	A20.3
■ assurance-maladie	E52
	C160.2
■ assurance volontaire vieillesse	A30.1
■ d'assurance-maladie des retraités résidant hors de France et dans un pays EEE	C160.3
■ décès	C100
■ de rachat	A72.4
■ de retraite des conjoints collaborateurs	G42
■ et impôts	E52
■ garantie pour les VRP	C93.1
■ retraite des commerçants et industriels - régime de base	G31
■ régime de base des artisans	G11
■ spécifique cadres	C100
■ sur un temps plein pour des salariés à temps partiel	C73
■ vieillesse	A20
■ vieillesse des exploitants agricoles	G120
Coût du rachat au régime général	A72.4
Couverture sociale du retraité	A153
CREPPSA	C61
CRM (Caisse de Retraite des Marins)	F18
CRN	G96
CRPCEN (Caisse de Retraite des Clercs et Employés de Notaires)	F12
Cumul	
■ emploi-retraite	A140-A141-A144-B91
	C170-D10.5-G83
■ majorations familiales	B70.2

D

Date

- d'effet de la pension A100.6-A151
C160.1
- d'entrée en jouissance de la retraite B90-C160.1
- de naissance inconnue A152

Décès

- de l'allocataire B100.1
- de l'assuré A163
- du participant C183
- du retraité C160.6
- du salarié B90

Décision de la caisse de retraite

A154

Déclaration

- des arrêts de travail C121.1
- complémentaire de retraite B94

Décote

A63

Définition

- de l'année civile A52
- de l'assiette C70

Demande

- de rachat A72.1
- de retraite A100.6-B90
E50-C160
- de retraite (régimes européens) B96

Départ

- à la retraite avant 65 ans C151.1
- anticipé A100.8-G32.6
- de conversion B65
- anticipé avant l'âge de la retraite A100-C151
- anticipé avant 60 ans B85
- anticipé pour carrière longue C151

Dérogation de regroupement d'adhésion à l'Arrco et à l'Agirc

B26

Détachement temporaire

C50

Détachés

C50

Détention provisoire	A75.8-B61
Dirigeants de sociétés	C123.3-G96
Domaine interprofessionnel	C40
Domaine professionnel	C40
Droits	
■ à retraite complémentaire	G15
■ des conjoints survivants et ex-conjoints	B110-B111-C180
	C181
■ du conjoint et ex-conjoint	A170
Durée d'assurance	
■ carrière	A60
■ du régime général	A70
■ inférieure à 150 trimestres	
■ minimale de cotisation vieillesse	A50

E

Éléments de calcul	A173-G32.2
Éléments de salaire soumis à cotisations	C50.1
Employeurs multiples	C102-E21
Enfants	
■ à charge	A76-A172-B70
■ élevés	B70
Engagés volontaires	E42.1
Entreprise	
■ auto-assurée en matière de chômage	C123.3
■ défailtantes	B60-C62
■ nouvelle ayant des liens avec une entreprise préexistante	C40.1
Établissements distincts	C40.1
Étrangers travaillant en France	C21
Étude du droit concernant les départs anticipés à la retraite	A100.6
Évaluation de retraite	A40.2
Ex-conjoints divorcés non remariés	E61-F21.3
Exonération	C160.5
Expatriés	C21-C50
Experts	
■ agricoles et fonciers	G91
■ comptables	G94
■ conseils	G91
Exploitants agricoles	G120
Extensions territoriales	B24-C50-C50.2
Évaluation de retraite complémentaire	B93

F

Famille(s)	
■ d'accueil	E10
■ nourricières	E10
■ pour personnes âgées et handicapées	E10
Fichier des Reconstitutions de Carrière (FCR)	C121
Fin de la présomption d'absence	C160.2
Financement	
■ de l'assurance vieillesse	A20
■ par un tiers	A22
Fiscalité des versements	C124.1
FNE (Fonds National pour l'Emploi)	B63.2-C124
Fonctionnaires civils	F20
Fonds de réserve	A21-A21.1
Fonds de solidarité vieillesse	A21
Forfaits	
■ de cotisation	C90
■ pour les articles 36	C91
Formalités	A72.2-H11
Formation professionnelle	B67
Formule	
■ de calcul	B50-C110
■ de calcul de retraite ARRCO	B50
■ de calcul de la retraite Sécurité sociale	A51
Fusion - absorption	B45
Fusion d'entreprises	B30

G

Garantie Minimale de Points (GMP)	C93
Garanties de cotisations	C90
Géomètres-experts	G61
Gérants, débits de tabac et ouvriers de l'État	F14
GIP : groupe d'intérêt public	A40.2
GMP	C93
Groupe de gestion	D10
Groupe de gestion pluri-régimes ARRCO-AGIRC	B12-C12

H

Harmonisation ARRCO/AGIRC	B62.2-C121
Historique salaire de référence	B121

I

IEG (Industries électriques et gazières)	F13
Inactivité totale ou partielle	C92
Inaptitude au travail	C160.2
Incapacité permanente - Rente accident du travail	A75.1
Indemnité cumulable	F32.1
Information des salariés	A40
Information retraite	B13-C13
Ingénieurs	G91
Inscription des points	C122.1
Institutions	
■ attribuant des droits de réversion au bénéfice des concubin(e)s	B113.1
■ attribuant des majorations pour enfants nés ou élevés	B70.3
■ membres de l'Agirc	C10
Intégration	
■ de la CPPOSS à l'ARCCO	B23.1
■ de la profession bancaire à l'ARRCO	B23
■ de régimes professionnels à l'AGIRC	C30
■ des cotisants	C61
■ des régimes professionnels	B23
■ du régime agricole à l'ARRCO	B23.1
IPRICAS	C61
IRCANTEC	E10
IRCASE	C61
IRCASUP	C61
IRCEC	G111
IREPS	C61
Invalidité	A75-C120.1

J

Jeunes effectuant des stages pratiques en entreprise	B40.6
Journalistes	
■ professionnels et pigistes	A20.2
■ assiette de cotisations	B40.8-C62
Justificatif “majoration pour enfant à charge”	B94.1
Justificatif “majoration pour enfant AGIRC”	C140
Justificatif “majoration pour enfant élevé”	B94.1
Justificatif “majoration pour enfant invalide”	B94.2

L

Lettre ministérielle du 21 novembre 2004	A80.4
Licenciement collectif pour motif économique	A20
Lieu	
■ de demande de rachat	A72.3
■ de dépôt de la demande de retraite	A41.1-A72.3
Limite de cumul	F33
Limite de cumul des activités particulières	A143
Limites territoriales	C50
Liquidation	
■ au titre des cas particuliers	A61
■ dans le cadre de l'AGFF	B83-C151
■ des droits des personnes assujetties à la législation de plusieurs États membres	C160.1
■ de la pension d'un rapatrié	A41.2
■ de la retraite	B90-C102-C150
	G90-G91-G92.1
	G95.3
■ et paiements	E50
Liste des compétences catégorielles	B25.2
Liste des institutions ARRCO	B11 à B11.4
Loi de généralisation du 29 décembre 1972	B20
Loi du 21 août 2003	C151

M

Maintien de l'âge à taux plein à 65 ans	A64
Majoration	
■ conjoint à charge	A91
■ d'ajournement de l'ARRCO	B82
■ de la durée d'assurance	A76
■ de points	C140
■ de retard sur cotisations impayées	B47-C83
■ des droits des déportés et internés politiques ou de la Résistance	B72
■ de pension "surcote"	A82-F21.1
■ familiale des anciens régimes ARRCO	B70.3
■ forfaitaire pour charge d'enfant	A172
■ pour ancienneté	B71
■ pour enfants	A90-B71-C140
	E32
■ pour enfants à charge	B94.2
■ pour enfant élevé	B94.1-C140
	F32.1
■ pour enfant invalide	B94.2-C181.2
■ pour enfant handicapé	A76
■ tierce personne	A92
Maladie - Maternité	C120.1
Mannequins	A20.2
Maroc	C21-C50
Maximum	
■ de la pension de réversion	A171.1-A171.4
■ de paiement	A81
■ de pension	A81
Mécanismes d'adhésion	C40
Médecins	G95
Médecis (ancien régime de retraite complémentaire non obligatoire)	G40

Membres de la famille ayant travaillé bénévolement chez un artisan ou un commerçant	A60.1
Mères de famille ouvrières	A61.1
Méthode de calcul de la pension vieillesse	A51
Minimum	
■ contributif	A80
■ de pension	A80
■ de la pension de réversion	A171.1-E61
Ministre des cultes (CAVIMAC)	F11
Modalités	
■ d'attribution	C120.1-F21.4
	F21.5
■ de calcul de la retraite avant 60 ans	A100.6
■ de demande de la pension de réversion	A171.2
Modification	
■ de calcul de l'avenant A49	C120
Monaco	C21-C181
Montant	
■ de l'allocation de solidarité aux personnes âgées	H10
■ de la majoration	A172-C140
■ de la majoration enfant AGIRC	C140
■ de la pension	A120-A162-F32
■ de la pension de réversion	A171.1-C180
	F33
■ de la retraite	G82
■ de la retraite progressive	A131-B92.1
	G42.1
	C172.1
■ du rachat	A73.1
■ majoration tierce personne	A92
■ successif du minimum contributif	A80
Mutualité Sociale Agricole (MSA)	G120
Musiciens	G110

N

Nationalité	C50.1
Nationalité et résidence	A152
Notaires	G96
Notification de retraite	A151.1
Notion d'enfant à charge	B70
Notion d'enfant élevé	B70
Nouvelle réglementation de partage des droits à réversion	B115.1

O

Officiers	
■ ministériels	G96
Opéra National de Paris	F17
Organisation de la branche vieillesse	A10
Organisation de l'AGIRC	C20
Organic	G30
Orphelins	F21.3
Orphelins de père et de mère	C181.1-E62
Outre-Mer	C21
Ouverture des droits	A50
Ouvriers de l'État (FSPOEIE)	F14

P

Paiement	
■ des allocations	B100-C160.2
	E51
■ des cotisations	G11
■ des pensions	A161
■ des prestations	A160
■ du rachat	A72.5
Partage	
■ de la réversion	C183
■ de la réversion ARRCO	B115.3
■ des droits	C183-E61

Passage des 10 aux 25 meilleures années	A52.2
Participant	
■ continuant à percevoir des salaires	C120.1
■ licencié	C120.1
■ ne bénéficiant pas d'indemnités journalières Sécurité sociale	C120.1
Pension	
■ de réversion	A170-B114
■ de réversion AGIRC	C182
■ de réversion complémentaire des artisans, industriels et commerçants	G70
■ de substitution	A120
■ d'orphelin	F33.1
■ liquidée	C30
■ payée	A80
Périodes	
■ antérieures au 1 ^{er} janvier 1973	G32
■ assimilées	A75
■ d'apprentissage	A20.3-A20.4-A79
■ d'apprentissage accomplies à l'étranger	A72.1
■ d'apprentissage avant 1972	A71.1
■ d'attribution	C120.1-C123
■ cotisées	A71
■ de chômage	B63-C123-E42.1
■ de détention provisoire	C126
■ de guerre	A75.7-B61
	42.1
■ de guerre 1939-1945	C126
■ de maladie, maternité, accident de travail	A75-B62
■ de préretraite	C124
■ de rééducation professionnelle	A75.1
■ de référence	C122
■ de service militaire accomplies au sein des unités territoriales en Algérie	A75.7
■ de versement de l'indemnité de soins aux tuberculeux	E42.1
■ d'incapacité de travail	C120-C121-E42
■ d'indemnisation aux tuberculeux	A75-B62
■ d'interruption d'activité salariée	A71.2

■ postérieures au 31 décembre 1972	G13.1-G32.2
■ rachetées	A72
■ reconnues équivalentes	A60
■ validées sur présomption	A71
Personnel	
■ des Caisses d'Épargne	C30
■ des organismes de Sécurité sociale - CPPOSS	B23.1-C31
Pharmaciens	G95
Phases de liquidation des retraites ARRCO	B95
Pièces à fournir	B94
Pièces à produire pour le rachat	A72.2
Pigistes	A20.2
Plafond (s)	
■ de ressources	A174
■ de Sécurité sociale	A180
■ revalorisés	A52.3
Points	
■ cotisés	C124.2-G32.1
■ de bonification	G32.1
■ de départ de la pension	A152
■ gratuits	C120-C124.2
	G32.1
Polygamie	B110
Prescription pour l'affiliation	C60.1
Prélèvements	
■ sur les pensions	A110-F21.4
■ sur les retraites	B101-C160.4
■ sur les retraites complémentaires	C160.7
PRP	B63.2
Préretraite	A75.4
■ amiante	B64-A75
■ démission	C124
■ des chauffeurs routiers	B66.1
■ des salariés âgés occupés à des emplois pénibles	B64.1
Préretraite progressive (PRP)	C124
Prescription pour le remboursement de cotisations salariales	C81

Présentation

- des demandes d'allocation de solidarité des personnes âgées H10

- du régime IRCANTEC E10

Prime pour l'emploi C160.5

Principe

- de cessation d'activité A140

Professeurs de musique G110

Profession bancaire C30

Professions médicales A20.2

Professions libérales

- régimes complémentaires G102

- régime de base G80

R

RAAP – RAFL – RACD G111

Rachat

- dans les organisations internationales A72.7

- de cotisations G71.1

G101.1

- de cotisations par les conjoints G12

- de points B68-C130

- des années d'études A73.4-B68-C130

G13.3-G32.5

- des droits G92.1

- des périodes d'activité salariée à l'étranger A72

- des périodes d'apprentissage A20.3

- des périodes d'apprentissage accomplies à l'étranger A72.1

- des services passés C61

- individuel C124.1

- pour certaines catégories professionnelles A72

- pour les vétérinaires A72.1

- pour tierce personne A72.1

Radiation allocation vieillesse A30.2

Rapatrié A41.2

Rappel d'arrérages C160.1

Rappel sous les drapeaux en Algérie C127

RATP F15

Recette du fonds	A21
Recherche	
■ d'adresses d'entreprises	A40.2
■ d'entreprises disparues	A40.2
Registre national du commerce	B96.1
Réduction	
■ du taux de cotisation à 6 %	B46.1
■ du temps de travail	B66-C73
■ temporaire d'activité	B66-C73
Rééducation professionnelle	A75.1
Régime	
■ agricoles	C32
■ agricoles - CCPMA	B23.1
■ compétent pour le rachat des années d'études supérieures et annuités manquantes	A73.4
■ complémentaire obligatoire	G102
■ de base obligatoire	G100
■ de cessation anticipée d'activité des médecins	G95.2
■ de retraite complémentaire	G40
■ de retraite supplémentaire (auteurs, compositeurs)	G111 à G111.3
■ des mines	F30
■ local Alsace/Moselle	A153
	B101-C160.2
■ optionnel complémentaire par capitalisation	G95.2
■ supplémentaire des médecins conventionnés	G95.1
■ supplémentaire obligatoire auxiliaires médicaux conventionnés	G92.1
■ unique	B50-B63.3
Règle	
■ d'adhésion	B21
■ du prorata au 1/150 ^e	A70
Régularisation	
■ des périodes d'apprentissage antérieures au 01/07/72	A20.3
■ des cotisations arriérées	A71.1
■ du compte individuel	A40.1
Rejet au titre de l'inaptitude	A61
Relevé de carrière	A40

Remboursement	
■ des cotisations	C160.3
■ des prestations indûment versées	A166-B100.1
Remise de majorations	C83
Rendement technique du régime	D10.1-D10.5
Rente accident de travail	A75.1
Répertoire professionnel	B25.3 à B25.8
Report des salaires sur le compte individuel	A40
Reprise	
■ d'activité	B91-C170
■ d'activité partielle du salarié	B62
■ du personnel	C41
Ressources	A170.1
Restitution de l'indu par les héritiers	A166
Rétablissement des services de titulaires sans droit à pension	E41
Retraite	
■ anticipée	B80
■ à 60 ans	B84
■ à 60 ans sans abattement AGIRC	C151
■ avant 60 ans	C150
■ complémentaire des avocats	G103
■ du régime de base à taux plein	C112
■ forfaitaire des exploitants agricoles	G82
■ liée à la pénibilité	A103
■ liée à l'incapacité permanente	A102
■ pour inaptitude au travail	A61
■ progressive	A130-B92-C172
	E53
Retraité absent	C160.2
Revalorisation	
■ de la pension de réversion	A173
■ des pensions	A160
Revenus de référence	G35
Réversion	A170-C180
	F21.3-F33

Réversion	G13-G34-G82
■ et capital décès	E60
■ pour les concubines	B113.1
Révision des droits	C160.2
Rupture du contrat de travail	C74-C120

S

Sages-femmes	G95
Salaire	
■ charnière	C93
■ inférieur au plafond de Sécurité sociale	C74.1
■ de référence	C111
Salariés	
■ à employeurs multiples	C91
■ à temps partiel	A20
■ ayant commencé à travailler jeunes	A100
■ détachés	B20.1
Saisies	
■ des pensions	A165-B100.1
■ et cessions	C160.2
Secours viager	A174
Services	
■ au fond	F32
■ de la pension	A100.8
Service central des rapatriés	A74.1
Service départemental des archives de la Seine	B96.1
Service militaire	E42.1
Service national : détermination du régime compétent	A75.5
Seuil d'assujettissement	C160.6
SNCF	F16
Sommes isolées	C74-C92-C120.1
	B40.1
Stage d'initiation à la vie professionnelle	B67.1
Stagiaires en congé individuel de formation	C92

Structure Organic	
Suivi des entreprises	C40.1
Suppression	
■ de la condition de nationalité	C50.1
■ de la minoration	C151
■ de la retraite progressive	A131
Surcote	G13.4
Système	
■ de cotisation	C122.1-C123.2
■ par points	B50
T	
Tableau	
■ à lecture directe du taux de pension	A63
■ de synthèse sur la réversion du régime général	A174
■ des coefficients de minoration	B81
■ des coefficients de revalorisation	A160
■ récapitulatif de la prise en compte des périodes	A100.9
■ récapitulatif des définitions relatives aux enfants	C140.1
Taux	
■ contractuel minimum de cotisation	C80
■ d'actualisation	A73.3
■ d'appel	B42-B45-C82
■ de cotisation	C30-C31-C32
	C61-C160.5-E20
	G11
	G60.1
■ de cotisation assurance vieillesse	A20.2
■ de cotisation assurance volontaire vieillesse	A30.1
■ de cotisations - Opérations obligatoires	B41
■ de cotisations - Régime supplémentaire	B44
■ de cotisation retraite	C80
■ contractuel	B41
■ de pension	A60-G13.1
	G32.2

■ minoré	A62-G32.3
■ maximum	A60
■ particuliers de cotisations	A20.2
■ plein	A62
TB	C112.1
Techniciens	G91
Temps partiel	E21
Temps partiel thérapeutique	B62.1
Temps Réduit Indemnisé de Longue Durée (TRILD)	C73
Tierce personne	A72.1
Titulaires	
■ de la carte d'invalidité de + de 80 %	A61.1
■ sans droit à pension (TSD)	E41
Traitement des périodes inconnues du FRC	B60.3
Tranche C	C120.1
Tranches de salaire	C71
Transformations d'entreprises	C81
Transmission d'entreprise	B43
Travail à temps partiel	A20-A20.1-C93
Travail réduit	B66
TRILD (Temps Réduit Indemnisé de Longue Durée)	B66

V

Valeur	
■ du point ARRCO	B122
■ du point	G32
Validation(s)	
■ d'activité en Algérie	A71.1
■ de l'école polytechnique	A78
■ de trimestres cotisés	A71
■ des arrêts de travail AGIRC à compter du 1 ^{er} janvier 2002	C120
■ des arrêts de travail AGIRC avant le 1 ^{er} janvier 2002	C120
■ des deux dernières années d'activité	B94
■ des droits	C31-C61
■ des périodes	F31

■ des périodes d'apprentissage	A71.1
■ des périodes de chômage et de préretraite	B64-B65.1
■ des périodes pour les départs anticipés	A100.8
■ des services passés	B46.1
■ des services passés non cotisés	B60-E40
■ du service militaire légal	A75.4
■ du service national	B61.1
■ due à l'augmentation du taux de cotisations	B46
■ gratuites	E42
■ gratuites ou onéreuses	B60
■ particulières	A77-B65
Ventilation	
■ de la CET	C92
■ de la cotisation	B43
■ des taux de cotisations appelées	C82
■ du taux de cotisation	C81
■ du taux de cotisation - tranche B ou T2	C81-C82
■ du taux de cotisation - tranche C ou T3	C81
Versements	
■ complémentaires de cotisations - rachats	G13.2-G32.3
■ de la retraite	A150
■ des cotisations	B92.1-C172.1
■ forfaitaire unique	A162
Vétérinaires	A72.1-G95
Veuf ou veuve	B110.1
	C180-C181-E61
	F21.3-F33
Vingt-cinq meilleures années	A52.2
VRP	C60.1-C93

